



ENQUÊTE HÔTELLERIE



3ÈME TRIMESTRE 2016

DES RÉSULTATS EN LÉGÈRE BAISSÉ POUR L'HÔTELLERIE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2016

UNE LÉGÈRE BAISSÉ DE 0,8 POINT DU TAUX D'OCCUPATION ET UNE BAISSÉ DE 1,3% DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'année 2016	Evolution en cumul par rapport à 2015
Taux d'occupation	66,1 %	- 0,8 pt	59,6%	+ 0,6 pt
Nuitées totales	922 625	- 1,3 %	2 238 174	+ 0,5 %
Nuitées françaises	696 340	+ 2,1 %	1 833 308	+ 2,6 %
Nuitées étrangères	226 285	- 10,4 %	404 867	- 8,2%
Durée séjour	1,70	+ 0,02 jour	1,61	- 0,01 jour
Part Clientèle affaires	33,5 %	+ 2,5 pts	47,7 %	+ 4,0 pts

Alors que les 2 premiers trimestres 2016 affichaient des résultats à la hausse, le 3ème trimestre 2016 affiche des résultats en baisse, du fait notamment d'un mauvais mois de Septembre.

Le taux d'occupation est en baisse de près d'un point (0,8 pt) et se situe à 66,1%.

Les nuitées subissent quant à elles une légère baisse de 1,3%, due à une forte chute de 10,4% des nuitées étrangères, alors que les nuitées françaises sont en progression de 2,1%.

De son côté, et comme depuis le début d'année, la clientèle d'affaires regagne des parts de marché avec une progression de 2,5 points par rapport au 3ème trimestre 2015.

La durée de séjour affiche quant à elle une très légère hausse avec une durée de 1,70 jour.



UN TROISIÈME TRIMESTRE EN BAISSÉ POUR QUASIMENT L'ENSEMBLE DE L'HÔTELLERIE

TOUS LES HÔTELS AFFICHENT UNE BAISSÉ DE LEUR TO, EXCEPTÉ LES HÔTELS NON CLASSÉS, ET SEULES L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME ET DE CHAÎNE AFFICHENT UNE HAUSSE DES NUITÉES

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	66,1	- 0,8 pt	922 625	- 1,3 %	-	24,5 %
Non classé	63,7	+ 0,7 pt	101 384	- 3,9 %	11,0	15,5 %
1 et 2*	63,0	- 0,5 pt	227 655	- 6,6 %	24,7	15,0 %
3*	67,1	- 1,5 pt	382 405	- 1,1 %	41,4	28,2 %
4 et 5*	69,3	- 1,3 pt	211 182	+ 6,1 %	22,9	31,8 %
Hôtels de Chaîne	68,0	- 2,6 pts	442 187	+ 2,6 %	47,9	25,4 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	64,4	- 1,1 pt	480 438	- 4,6 %	52,1	23,5 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

Au troisième trimestre 2016, la différence de taux d'occupation entre tous les hôtels classés (de 1 à 5 étoiles) est de 6,3 points, et cet écart tend à se réduire par rapport à 2015, où il était de 7,1 points.

Ce sont les hôtels 4 et 5* qui affichent le meilleur TO avec 69,3%, devant les hôtels 3* avec 67,1%, et les hôtels 1 et 2* avec 63,0%. En terme d'évolution par rapport à 2015, on constate que l'hôtellerie moyenne et haut de gamme est en baisse de TO (entre 1,3 et 1,5 pt), et seuls les hôtels non classés affichent une progression de leur TO (+0,7 pt).

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 3,6 points supérieur aux hôteliers indépendants et de chaînes volontaires, et que cet écart se réduit par rapport à la même période en 2015 (5,1 points).

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 41,4% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 24,7%, et les hôtels 4 et 5* avec 22,9% des nuitées. Les hôtels « haut de gamme » affichent une très forte progression avec une hausse de 6,1%, alors que l'ensemble des autres catégories affichent une baisse comprise entre 1,1 et 6,8%. De son côté, la clientèle étrangère représente 24,5% des nuitées totales, en baisse de 2,5 points par rapport à la saison 2015, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme où elle est la plus présente avec 31,8%.

UNE TRÈS FORTE BAISSÉ DES NUITÉES ÉTRANGÈRES AU 3ÈME TRIMESTRE 2016

UNE BAISSÉ DE 10,4% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES QUI CONCERNE QUASIMENT TOUTES LES NATIONALITÉS

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	53 303	- 3,2	23,6
Allemagne	29 544	- 21,4	13,1
Belgique	26 395	+ 11,6	11,7
Espagne	23 198	- 3,8	10,3
Italie	16 538	- 30,0	7,3
Suisse	12 398	+ 3,9	5,5
Pays-Bas	7 582	+ 5,3	3,4
Russie	3 184	- 37,9	1,4
<u>Sous total Europe</u>	<u>193 943</u>	<u>- 8,5</u>	<u>85,7</u>
Etats Unis	15 387	- 19,4	6,8
<u>Sous total Amérique</u>	<u>20 273</u>	<u>- 19,6</u>	<u>9,0</u>
Chine	1 705	- 11,5	0,8
Japon	1 089	- 45,9	0,5
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>11 611</u>	<u>- 22,0</u>	<u>4,5</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>1 703</u>	<u>- 16,3</u>	<u>0,8</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>1 909</u>	<u>- 11,3</u>	<u>0,8</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>226 285</u>	<u>- 10,4</u>	

Les hôtels du département enregistrent une très forte baisse de 10,4% des nuitées étrangères par rapport au 3ème trimestre 2015, qui s'explique par une baisse de toutes les clientèles, excepté les Belges, les Suisses et les Néerlandais.

Les nuitées des principales clientèles européennes sont en forte baisse, et notamment les clientèles allemande et italienne, et dans une moindre mesure les clientèles britannique et espagnole. Cette baisse est encore plus marquée pour les clientèles en provenance des autres continents, et plus particulièrement en ce qui concerne les continents américain (-19,6%) et asiatique.

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et la Belgique.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont toujours les mieux représentés et atteignent 85,7%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 9,0% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (4,5%), d'Afrique (0,8%) et du Proche et Moyen Orient (0,8%).

DES RÉSULTATS EN LÉGÈRE BAISSÉ OU PROCHEs DE LA STABILITÉ POUR TOUS LES TERRITOIRES

AU TROISIÈME TRIMESTRE, SAINT-MALO AGGLOMÉRATION AFFICHE UN TO DE 80,9%, EN LÉGÈRE BAISSÉ DE 0,1 PT ET DES NUITÉES EN BAISSÉ DE 0,7%. DE SON CÔTÉ, RENNES MÉTROPOLÉ AFFICHE UN TO EN BAISSÉ DE 0,9 POINT ET DES NUITÉES EN LÉGÈRE HAUSSE DE 0,2%.

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	66,7	+ 0,1	2 780 715	- 0,2	20,9	30,4
Saint-Malo Agglomération	80,9	- 0,1	401 110	- 0,7	30,9	15,5
Pays de Saint-Malo	78,3	+ 0,2	528 833	- 1,8	29,6	16,2
Rennes Métropole	57,1	- 0,9	306 663	+ 0,2	19,0	56,6
Pays de Rennes	56,9	- 1,1	313 754	+ 0,2	19,0	56,3
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	54,4	+ 0,3	59 439	- 3,1	11,2	53,7
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	50,4	- 2,0	63 264	+ 1,1	14,0	45,2

Au troisième trimestre 2016, la Bretagne voit son taux d'occupation très légèrement augmenter de 0,1 point et ses nuitées diminuer de 0,2%. En Ille-et-Vilaine, la plupart des territoires d'Ille-et-Vilaine affiche des résultats en baisse, ou proches de la stabilité.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de 80,9%, en baisse de 0,1 point. Au niveau des nuitées, le territoire a réalisé 43,5% des nuitées bretonnes, et affiche une baisse de 0,7%. Ces résultats se retrouvent au niveau du Pays de Saint-Malo.

De leur côté, les hôtels de Rennes Métropole affiche un TO de 57,1%, en baisse de 0,9 point. Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole ont réalisé 33,2% des nuitées bretonnes, en très légère progression de 0,2%. Ces résultats se retrouvent au niveau du Pays de Rennes.

Le Pays de Brocéliande affiche une baisse de 2,0 points de son TO, mais une augmentation de ses nuitées (+1,1%), alors que le Pays de Fougères affiche une légère hausse de 0,3 point de son TO mais une baisse de 3,1% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie



Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse du 3ème trimestre 2016 : 83,5% (-1,1 pt, par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ille & Vilaine
TOURISME